n° 87.

[illegible] mr fut attaqué dune gonoré au mois de novembre
1762. il se fit traiter par un medecin. au bout de
12 jour de tratement il lui poussa un poulaine. qui
le determina a se faire porter a Lion; il se mis
entre les main d'un chirurgien rénommée, qui
le tenu jusqu'au mois d'avril. qu'il partit pour
joindre le regt. il arriva avec un ecoulement
prodigieux, et des douleures tres vive et continuele.
il parut un pustule sur la cicatrice du poulain
il faut observer qu'on lui avoit produit une
salivation. longue et doulourouse. avec des bols qu'il na put me definir,
mais que je crois être de Késer.
La guerison du malade ne me parut rien moins
qu'asuré, quoi que son chirurgien lui fort asuré
qu'il n'avoit plus rien a craindre. je me crut
donc autorisé de la premiere visite de lui presenter la necesité
de le passer par des remedes. mais la répugnace
occasionné par les douleures de la salivation.
m'empaichat d'obtenir ce que je croyes absolument
nesesaire. je tentoit donc tous les remedes, les
mieux indique, qui ne produisirent aucun changement
a son etat. en fin la longeur du tems et des
douleures, le determiner a suivre mon premier
conseille. a la 3 friction les doulers se calmer
je les poussoit jusqua 12 et tous les accidans
disparurent maine l'ecoulement sans autres
remedes.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE
ARC carton 34 n° 087

Ses friction ont toutes été de demie once, a un jour de distence, qui étoit occupé par une pet purgative composé de demie gros de jalape, et autant de creme de tartre. il faut observer que le malade n'as pas gardé un jour la chambre, et n'a nulement souferé dans ce dernier traitement. je vous laisse monsieur a juger laquelle de ces methodes merite la preference.

M. de Fevre

chir. major au garnison à Rocroy de dragons